



# SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

[www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

InFO Mail n°40 du 10 février 2014 – Rythmes scolaires – Rassemblement du 12 février

## RYTHMES SCOLAIRES

**Rassemblement le mercredi 12 février**

**lors du CDEN à la Préfecture – 14h00**

**Suspension de la réforme et abrogation du décret !**

**Les personnels ont massivement fait grève** pour l'abrogation du décret rythmes scolaires les 14 novembre et 5 décembre 2013, à l'appel des syndicats SNUipp-FSU, FNEC FP-FO, CGT Educ'action et SUD Education.

**Des maires**, de plus en plus, nombreux se prononcent contre le décret, contre la réforme et demandent à ne pas la mettre en œuvre. Un grand nombre d'élus, de communes, de communauté de communes, (plus de 1915 au 3 février) tirent un signal d'alarme concernant la mise en place des rythmes scolaires dans les communes en 2014...

Plusieurs communes du département ont écouté les parents, les enseignants, les contribuables et se sont déterminées en ce sens (Les Pennes Mirabeau, Fos, Marignane, Mollégès, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis)

\*Source : <http://vigilance-rs.clicforum.fr/t604-Liste-des-communes-qui-refusent-d-appliquer-la-r-forme-des-rythmes-scolaires.htm>

**Chez les parents d'élèves**, initiatives et rassemblements contre la réforme se multiplient.

**... mais le ministre Vincent Peillon maintient sa réforme et son décret !**

**Pourtant, le constat est clair et condamne cette réforme.**

Dans les communes ayant déjà initié la réforme, c'est la désorganisation et la fatigue (des enseignants comme des élèves). Nombreux en sont les témoignages !

Certaines communes (comme Crillon dans l'Oise) ont même abandonné la réforme engagée ...

**Les communes devaient proposer leur organisation horaire avant le 31 janvier. Force est de constater la majorité des communes n'a pas respecté cette date butoir !**

Les premières communications sur les horaires et aussi le contenu des projets et activités proposées, comme celle de la ville de Marseille, ne peuvent qu'aggraver l'inquiétude des personnels et des parents sur les conséquences de cette réforme !

Les projets horaires de 53 communes (sur les 119 du département des Bouches du Rhône) pour la rentrée 2014, remises aux organisations syndicales pour préparer le CDEN, confirment que la réforme est synonyme d'inégalités territoriales, que les horaires vont varier d'une commune à l'autre, d'une école à l'autre.

C'est la déréglementation et des conditions de travail aggravées pour les personnels : annualisation du temps de service des remplaçants, remise en cause du droit au temps partiel, réunions supplémentaires pour les PEDT, locaux des classes "confisqués", ...

... et l'absence de bénéfice pour nos élèves !

C'est l'éclatement de l'Education Nationale, de l'école de la République, et la menace contre le statut national des enseignants fonctionnaires d'Etat.

**Le SNUDI-FO 13 appelle les personnels à se rassembler**

**mercredi 12 février à 14h devant la préfecture**

où se tiendra un Comité Départemental de l'Education Nationale  
spécial rythmes scolaires

**pour y réaffirmer les revendications de suspension de la réforme et  
d'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.**

Le SNUDI-FO propose aux autres organisations syndicales un **communiqué d'appel commun**, pour réaffirmer ensemble ces revendications, ainsi que **le dépôt d'un vœu commun** durant le CDEN.

---

## **Poursuivons aussi les initiatives envers les maires pour qu'ils se prononcent sur la suspension et/ou la non mise en œuvre du décret.**

En pièce jointe, un projet d'adresse aux maires que nous invitons à discuter, adapter, adopter et signer dans les écoles et à adresser au maire de la commune, avec copie au syndicat.

Téléchargeable sur notre site → [format doc](#) [format pdf](#)

---

## **La politique d'austérité, c'est l'autre face de cette politique d'éclatement des services publics, de déréglementation et d'individualisation des droits des salariés.**

### **Dans l'Education Nationale, illustration avec la carte scolaire 2014 :**

Les effectifs par classe vont encore augmenter, avec moins de remplaçants et moins de RASED ! Sur les 2355 ETP (Emploi Temps Plein) annoncés, seulement 1260 professeurs des écoles en plus pour 38.000 élèves supplémentaires attendus, **soit 1 enseignant pour 31 élèves !**

Le reste des postes sera consacré au dispositif "plus de maîtres que de classes", au détriment de l'ouverture de vrais postes classe et à la "scolarisation des moins de 3 ans", avec des missions d'enseignants définies localement, en relation avec le projet d'école et les mairies, dans le cadre de la territorialisation.

**Pour tous les salariés, c'est le "pacte de responsabilité"** présenté par le Président de la République le 14 janvier 2014.

La confédération Force Ouvrière l'a clairement condamné. **Nous disons non à ce pacte, non à la baisse du coût du travail et au cadeau de 35 milliards aux patrons, pas touche aux allocations familiales, à la sécurité sociale !**

### **La confédération FO appelle à la mobilisation le 18 mars !**

Jean Claude Mailly, secrétaire général de FO, lors du rassemblement à Paris du 29 janvier, a proposé, au nom de la commission exécutive confédérale unanime, d'élargir la journée de grève prévue le 18 mars dans la Sécurité Sociale et d'en faire « **une journée de rassemblements et de manifestations interprofessionnelles** ».

Il s'est adressé aux autres organisations pour leur proposer de « faire de ce 18 mars une journée de grève interprofessionnelle ».

**Pour FO, combattre l'austérité est une urgence sociale et démocratique !**

---

## **RIS du SNUDI FO 13 – 2<sup>ème</sup> trimestre**

**Le SNUDI-FO 13 propose aux collègues de participer aux réunions d'information syndicale qu'il organise.**

Rythmes scolaires, groupes de travail sur les métiers (avec atteintes au statut et conséquences concrètes de la déréglementation de nos obligations et conditions de travail), territorialisation, carte scolaire, mouvement, questions salariales, positions et actions du syndicat, ...

**De nombreux points d'information à l'ordre du jour ... et toutes les questions que vous souhaitez aborder !**

Ces prochaines RIS sont l'occasion de poursuivre la discussion sur l'action nécessaire pour l'abrogation du décret rythmes scolaires.

**Voir les premières réunions programmées** [> ICI <](#)

**Télécharger l'avis de participation pour votre IEN** [> ICI <](#)

---

### **Renforcer le syndicalisme indépendant ...**

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur ces revendications, il est important de **renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.**

**Le SNUDI FO 13 vous appelle à le rejoindre : En 2014, j'adhère au SNUDI FO ! Cliquez sur l'image !**

